



We connect
people

Les enjeux de la DEEE

La DEEE, ou Directive sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, est une législation de l'Union européenne qui vise à réguler la gestion des déchets provenant d'équipements électriques et électroniques.

Selon la DEEE, les entreprises sont tenues de prendre en charge la collecte, le traitement et le recyclage des équipements électriques et électroniques en fin de vie.

Les entreprises doivent ainsi mettre en place des systèmes de collecte sélective des DEEE en vue de leur traitement et de leur recyclage appropriés.

Une gestion efficace et réelle des flux de déchets constitue ainsi une opportunité pour les entreprises permettant d'allier bénéfices écologiques dans le cadre d'une démarche RSE et avantage concurrentiel notamment par la mise en place d'une procédure de recyclage permettant la mise sur le marché de matières premières secondaires.

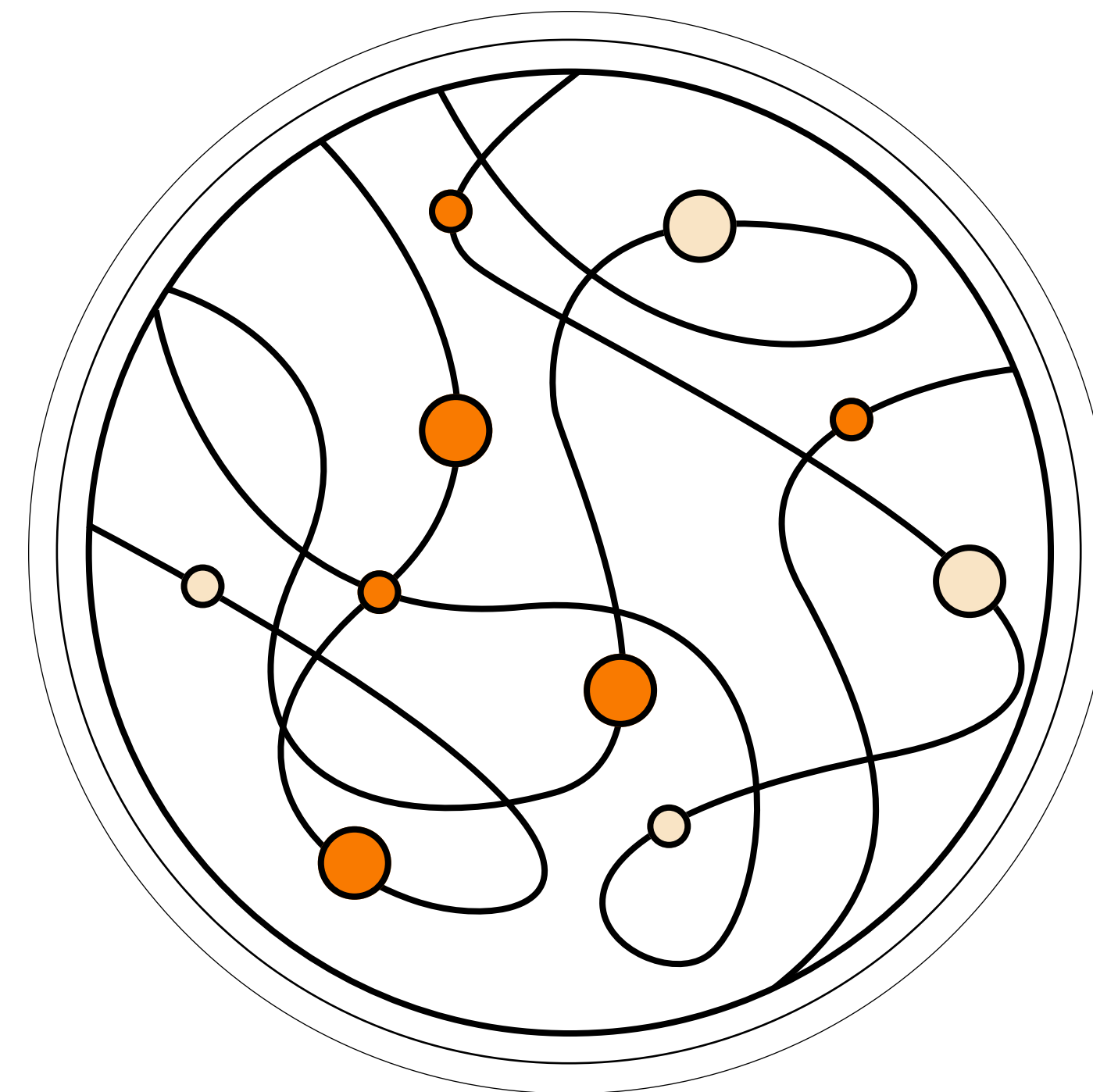
Pour vous faciliter la vie, nos équipes prennent en charge vos Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques en assurant leur transport jusqu'aux points de collecte officiels, leur recyclage ou leur destruction selon les cas.

Notre expertise

Depuis 2009, LC Networks – société mère de LCN Telco – accompagne avec succès les PME et Grandes Entreprises avec des solutions IT.

Notre offre globale de distribution de matériel neuf ou reconditionné et de prestation de services nous permet de couvrir avec efficacité tous les besoins de nos clients pour vous aider à mettre en place un cercle vertueux entre technologie, réseau et maintenance de ces équipements.

En plus d'une solution DEEE, nous proposons des études de connectivité, des solutions complètes de couverture indoor (répéteurs GSM, passerelles analogiques vers GSM...) et du matériel reconditionné.



Notre accompagnement

Notre accompagnement s'articule autour de 4 éléments distincts définis selon votre formule :

- **La chefferie de projet** : envoi d'un technicien pour audit sur site(s) et tri des équipements, gestion de planning de RDV, inventaire des équipements repris, stockage avant dispatching sur site(s).
- **Le transport** : préparation au transport, enlèvement sur site, transport sécurisé, réception dans notre entrepôt, réexpédition sur site(s).
- **Le recyclage** : valorisation des matières premières, destruction encadrée, reconditionnement du matériel éligible.
- **Le reporting** : nous vous faisons parvenir l'intégralité des documents administratifs (bordereaux, certificats de destruction).



Basic

- ✓ **Enlèvement sur site & transport** vers notre site de traitement
- ✓ **Recyclage et valorisation** des matières recyclables
- ✓ **Envoi des documents** (bordereau, certificat)

Équipements pris en charge :
claviers, casques, souris, stations de travail, écrans, serveurs, switches, baies, imprimantes, printers, talkie-walkies, bornes DECT.

**Frais de transport calculés selon votre déclaration*

Premium

- ✓ **Tout ce qui est compris dans l'offre Basic**
- ✓ **Déplacement d'un technicien sur site(s)** pour audit et tri des équipements
- ✓ **Préparation au transport** (fourniture des cartons, palettes, scotchs, films...)
- ✓ **Inventaire des équipements repris** (quantité, références, numéros de séries...)

**Frais de transport calculés au passage de notre technicien*

Ultimate

- ✓ **Tout ce qui est compris dans l'offre Premium**
- ✓ **Reconditionnement du matériel éligible** (PC, smartphones et micro-casques haut de gamme)
- ✓ **Stockage des équipements reconditionnés** en attente de dispatch sur site(s) client
- ✓ **Réexpédition du matériel** sur site(s) client

**Frais de transport calculés au passage de notre technicien*

**Un conseil ? Un audit ? Un projet ?
Contactez-nous.**



@ info@lcn-telco.fr

📞 [09 62 58 74 61](tel:0962587461)